



Communication n° 2023 01 16-01 : Information sur les décisions prises par le Maire par délégation du Conseil Municipal en application de l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Nombre de conseillers		Date de la convocation : 06/01/2023
En exercice :	33	
Présents :	29	Affichage de la convocation : 10/01/2023
Pouvoirs :	3	
Votants :	32	Affichage du compte rendu : 18/01/2023
Présents : Daniel JULLIEN, Daniel MALOSSE, Béatrice DUMORTIER, Gérard DUPLAT, Anne LANSON PEYRE DE FABREGUES, Henri COQUARD, Geneviève HECTOR, Philippe LARGE, Danielle CHARVOLIN, Yolande CHAREYRE, Chantal ROCHE, Christian NEUVILLE, Edouard WILLEMIN, Jean-Pierre NEMOZ, Gerbert RAMBAUD, Safi BOUKACEM, Fatima FERNI, Sylvie RAZY, Isabelle VIDAL, Sandrine ARNAUD, Stéphane GILLET, Rémi GILLET, Joao DA ROCHA, Véronique DUMAS, Roland BADOIL, Ghislaine FROMM, Yohann DUMAS, Sylvain BARCET, Brigitte REGIS-MOREAU.		
Absents ayant remis pouvoir :		
M Olivier DEROZARD donne pouvoir à Mme Béatrice DUMORTIER, Mme Aline DURAND donne pouvoir à M Stéphane GILLET M Sylvère MATHIEU donne pouvoir à Mme Ghislaine FROMM		
Absents ou excusés :		
Chantal BERTHILLON		

M BOUKACEM Safi est nommé secrétaire de séance (article L. 2121-15 du Code général des collectivités territoriales)

N°	Date	Domaine	Objet	Nom	Montant
2022-48	27/12/2022	BAUX COMMUNAUX	Bail pour un appartement dans l'immeuble communal		Loyer mensuel de 513,13 €
2022-49	27/12/2022	BAUX COMMUNAUX	Bail pour un appartement dans l'immeuble communal		Loyer mensuel de 290,19 €
2022-50	27/12/2022	BAUX COMMUNAUX	Bail pour un appartement dans l'immeuble communal		Loyer mensuel de 349,70 €
2022-51	29/12/2022	BAUX COMMUNAUX	Bail pour un appartement dans l'immeuble communal		Loyer mensuel de 503,28 €
2023-1	04/11/2022	CIMETIERE	Concession 30 ANS	Concession MEMIN	404,00 €
2023-2	22/11/2022	CIMETIERE	Concession 30 ANS	Concession TISSOT	404,00 €

Rendue exécutoire compte tenu
de la transmission en Préfecture le
et de la publication en mairie le

Le secrétaire
Safi BOUKACEM

Pour copie certifiée conforme
Au registre des délibérations
Le Maire
Daniel JULLIEN

